

**18DS01****DROIT SOCIAL**

MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Objectifs

- Comprendre les principales notions et sources du droit du travail
- Avoir une vision globale des principales obligations en droit social
- Savoir appliquer et faire respecter les fondamentaux de la réglementation sociale

Programme

- Les repères indispensables du droit du travail dans le secteur sanitaire, social et médico-social**
 - Les principales sources du droit du travail
 - La hiérarchie des normes
 - L'application des conventions collectives dans le secteur sanitaire et social
- L'embauche et les contrats de travail**
 - Le recrutement
 - Les différents types de contrat de travail : CDI, CDD, temps partiel
 - La modification du contrat de travail
- La durée du travail**
 - La notion de travail effectif
 - Les durées maximales de travail et durées minimales de repos
 - L'aménagement du temps de travail
 - Les spécificités du travail à temps partiel
 - Les spécificités du travail de nuit
- Les congés divers et absences**
- Les représentants du personnel**
 - Les délégués du personnel
 - Le comité d'entreprise
 - La délégation unique du personnel
 - Le CHSCT
 - La représentation syndicale
- Le droit disciplinaire**
- La rupture du contrat de travail**
 - La démission
 - Le licenciement
 - La rupture conventionnelle
 - La retraite

Date(s) & Lieux :

1er & 2 février 2018 - Montpellier

8 & 9 mars 2018 - Toulouse

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarifs :

285 € - Adhérent

560 € - Non-adhérent

Public :

Dirigeants, cadres, personnel en charge des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique sur support écrit
- Echanges avec les participants

Intervenants :

Anne DUMUIS ou Laëtitia COURTIN, conseillères techniques à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

